

<http://www.journalmetro.com/linfo/article/542748--le-sort-du-registre-des-armes-a-feu-encore-une-fois-entre-les-mains-du-npd--page0>

Le sort du registre des armes à feu encore une fois entre les mains du NPD

Par: Stéphanie Marin

Métro Montréal

Publié: 04 juin 2010, 17 :19

OTTAWA - Au lendemain d'un vote qui a mis fin à l'étude du projet de loi visant à abolir l'enregistrement des armes d'épaule, le sort du registre des armes à feu dépend, encore une fois, du Nouveau Parti démocratique.

Jeudi, tous les députés d'opposition siégeant sur un comité parlementaire qui se penche sur ce projet de loi conservateur ont voté pour recommander à la Chambre des communes de mettre fin à leur étude de la mesure.

Ils disent avoir suffisamment entendu de preuves et de témoignages pour être convaincus de l'utilité considérable du registre.

Les chefs du Parti libéral et du Bloc québécois ont tous deux déjà indiqué qu'ils allaient imposer la ligne de parti pour le projet C-391 et que leurs députés allaient voter pour le défaire.

Ce sont donc les députés néo-démocrates qui ont le pouvoir de faire pencher le vote dans un sens ou dans l'autre.

Aussi peu que cinq de leur députés pourront faire la différence.

Tous les yeux sont donc tournés vers Jack Layton, mais le néo-démocrate Joe Comartin, qui siège au comité qui étudie le projet de loi, a été clair vendredi: le chef n'a pas l'intention d'imposer une ligne de parti, ce qu'il n'a d'ailleurs jamais fait sur ce sujet.

Mais il va parler aux députés avant le vote, a souligné M. Comartin.

Les néo-démocrates sont divisés sur cette question, de l'aveu même de Joe Comartin. «Deux tiers du caucus veut maintenir le registre et 12 députés ont voté pour s'en débarrasser la dernière fois. Il y a clairement une division. On essaie de s'entendre.»

Il dit cependant sentir un vent de changement en faveur du maintien intégral du registre, ajoutant qu'aucune décision finale n'a encore été prise.

«Je sais qu'il y a des députés qui considèrent changer (d'opinion). Mais il n'y a pas une personne que je pourrais dire qui a changé à ce point», a-t-il prudemment précisé.

Pour les faire pencher en faveur du maintien du registre, le parti libéral a lancé un appel au «courage du NPD».

«Moi je demeure confiant, si le NPD accepte de changer leur décision d'il y a quelques mois, on peut sauver le registre des armes à feu», a soutenu vendredi le député libéral Dominic LeBlanc.

À la confiance des libéraux s'opposent les inquiétudes bloquistes, même si le député néo-démocrate qui siège au comité parlementaire a voté pour l'arrêt de l'étude du projet de loi conservateur.

«Ça ne garantit rien parce qu'il faut se rappeler qu'il y a 12 néo-démocrates et huit libéraux qui avaient voté contre la majorité de leurs partis. J'espère que M. Layton, comme M. Ignatieff, s'assurera que l'ensemble de leurs troupes voteront pour l'arrêt de l'étude du projet de loi C-391», a déclaré le député Pierre Paquette.

M. Comartin rejette toute suggestion que son parti sera blâmé si le registre est amputé en partie.

Selon lui, cela reflétera le souhait d'une bonne partie de la population canadienne, dont les citoyens demeurant dans des circonscriptions représentées par le NPD.

Le sujet est délicat parce que plusieurs députés ont promis à leurs électeurs d'abolir l'enregistrement des fusils de chasse et se sentent liés par leurs promesses, même si l'efficacité du registre a été démontrée en comité, a expliqué M. Comartin, lui-même en faveur du registre.

Même si le vote portera désormais sur une motion visant à mettre fin à l'étude du projet de loi — au lieu d'un vote sur le projet C-391 en tant que tel — une majorité de voix en faveur de la motion mettra bel et bien fin à la tentative conservatrice de démanteler le registre des armes à feu.

Un vote sur cette question pourrait avoir lieu aussitôt que mercredi prochain. Mais si l'horaire est trop chargé, il faudra attendre l'automne avant de voir le dénouement de cette saga.